



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 juin 2022

Transport fluvial : Laurence Borie-Bancel, Présidente du Directoire de CNR, est élue Présidente de Medlink Ports

Lors de l'assemblée générale de l'association Medlink Ports qui s'est tenue le jeudi 23 juin 2022, la Présidente du Directoire de CNR, Laurence Borie-Bancel, a été élue Présidente de la première entité fluvio-portuaire française. Elue pour un mandat de deux ans, elle succède à Cécile Avezard, Directrice territoriale Rhône-Saône de VNF, qui assurait depuis septembre 2020 la Présidence tournante de ce réseau regroupant les principaux acteurs du système portuaire et du transport de marchandises sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône.

Poursuivre le développement et le verdissement de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône

En tant que Présidente du premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable et concessionnaire du fleuve Rhône, Laurence Borie-Bancel entend s'appuyer sur l'ancrage historique et les expertises de CNR pour dynamiser le fret et accélérer la décarbonation de ce corridor de transport stratégique.

« Développer le transport fluvial sur le Rhône est l'une des trois missions historiques de CNR. C'est donc un honneur de prendre la présidence de Medlink Ports qui se mobilise depuis 2015 pour renforcer la coordination entre les acteurs fluvio-portuaires de la vallée du Rhône. A ce titre, je tiens à saluer le travail réalisé par Cécile Avezard avec nos partenaires, qui a permis de lever certains freins pour dynamiser le fret sur cet axe stratégique, véritable porte d'entrée du bassin méditerranéen vers le continent européen. L'expertise de CNR sur les énergies renouvelables et son expérience en matière de gestion des infrastructures fluviales et portuaires me seront précieuses pour maintenir cette dynamique en faveur du verdissement et du développement de ce réseau bas carbone » a déclaré Laurence Borie-Bancel.

Renforcer l'attractivité de la voie d'eau en misant sur l'alliance fleuve-rail

Alors que la situation économique internationale reste fortement impactée par les effets de la crise sanitaire ainsi que par le conflit russo-ukrainien, certaines chaînes logistiques européennes sont reconfigurées en profondeur. Dans ce contexte, le transport de marchandises par voie d'eau sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, qui génère quatre fois moins de CO₂ que le transport routier et participe à la dynamique économique des territoires, doit renforcer son attractivité auprès des différentes filières et capter de nouveau flux de conteneurs.

En effet, le bassin Rhône-Saône, qui a transporté 4,95 millions de tonnes de marchandises et matériaux en 2021, est d'ores et déjà en capacité de multiplier par quatre ce tonnage, sans investissement supplémentaire. Cela implique une plus grande coordination entre les ports de la façade maritime et les ports intérieurs, de moderniser les infrastructures portuaires dans les territoires et de renforcer l'alliance entre le fleuve et le rail.

« Les défis que nous devons relever collectivement restent nombreux pour inscrire durablement l'axe Méditerranée-Rhône-Saône dans la chaîne logistique européenne et dynamiser l'activité économique de la vallée du Rhône. Nous n'y parviendrons qu'en combinant l'ensemble des modes de transports, en travaillant étroitement avec le Grand Port Maritime de Marseille et en créant des synergies durables entre tous les acteurs de la façade maritime, des axes fluviaux et du rail » a souligné Laurence Borie-Bancel.

CONTACTS PRESSE

CNR - Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

Medlink Ports – Mathieu Gleizes - mathieu.gleizes@medlinkports.fr - 06 17 33 08 76

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. Acteur majeur du développement du transport fluvial, CNR gère 19 sites industriels et portuaires. Elle est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

www.cnr.tm.fr

A propos de Medlink Ports

Créée en 2015, Medlink Ports a très vite rassemblé l'ensemble des ports maritimes et intérieurs de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, ainsi que les gestionnaires et développeurs d'infrastructures massifiées de l'axe, pour s'imposer comme un acteur incontournable dans le paysage économique et institutionnel. Medlink est la bannière de l'hinterland de la façade méditerranéenne française. Ses membres permanents sont les 3 ports maritimes de Marseille-Fos, Sète et Toulon, les 9 ports fluviaux de Pagny, Chalon, Macon, Villefranche, Lyon, Salaise-Sablons, Valence, Avignon et Arles, et les 3 gestionnaires de réseaux : Voies navigables de France (VNF), Compagnie nationale du Rhône (CNR) et SNCF Réseau. L'association comprend aussi des membres partenaires, clients usagers du réseau : fédérations professionnelles, entreprises telles que des opérateurs de terminaux, des opérateurs fluviaux, ferroviaires, des chargeurs.

www.medlinkports.fr